

UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE)

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e des achats et des marchés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), session 2026

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle J (gestion et pilotage), emploi-type Chargé-e des achats et des marchés, ouvert au titre de l'affectataire UNIVERSITE LYON 2 (LUMIERE), au titre de l'année 2026 :

Monsieur CILLA Aurélien, attaché principal d'administration de l'état, président, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame JACOB Deborah, attachée principale d'administration de l'état, vice-présidente, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Madame REUSSER Elise, attachée principale d'administration de l'état, experte, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Monsieur REYNAUD Morgan, attaché principal d'administration de l'état, expert, Ministères de la Transition Écologique, de l'Aména, Paris.

Madame CHERID Salima, ige, Université Claude Bernard Lyon 1, Lyon.

Monsieur CAROZZO Florian, ingénieur d'études de classe normale, suppléant, Université Lumière Lyon 2, Lyon.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Lyon, le 6/07/2026

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
en charge des ressources humaines
et de l'action sociale

Cathy LOBRY